

Adoption d'une première charte éthique au sein des blocs opératoires

Anne-Sophie BATS

Résumé

Le bloc opératoire est un environnement multi-professionnel, où le personnel médical et para-médical converge et travaille autour du patient.

Il n'est malheureusement pas rare qu'on y rencontre un manque de communication et de respect, associés parfois à des violences verbales et sexistes.

C'est dans ce contexte que la sous-commission du Bloc opératoire et Plateaux techniques de la Commission Médicale d'Établissement (CME) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP) a souhaité proposer une charte éthique pour prévenir ces déviations.

Cette charte, validée par la CME, a été présentée à l'ensemble des gouvernances des GHU de l'APHP.

L'évaluation à un an va être prochainement réalisée.

Pré Anne-Sophie Bats, cheffe du service de Chirurgie oncologique gynécologique et du sein, Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris, co-présidente de la Commission blocs opératoires AP-HP